

La SFET redynamise l'élevage du cheval de trait

A la faveur de la SFET (Société Française des Equidés de Travail), une révolution s'est opérée dans le monde du cheval de trait. Un monde que l'on pouvait croire en voie de disparition faute de débouchés. Jusqu'à l'an dernier, c'est au marché italien de la viande de cheval qu'étaient promis les laitons des neuf races de trait. Depuis, un autre marché s'est ouvert au Japon. La demande est forte et la concurrence tire les prix vers le haut. Au delà de ça, la SFET a redynamisé l'économie du cheval de trait et rajeuni ses éleveurs grâce à une audacieuse méthode portée dès la création de la SFET par son président Eric Rousseau. Pierre-Yves Pose, trésorier de cette association, par ailleurs vice-président de la Fédération des Conseil des chevaux et président du CC de Nouvelle Aquitaine était présent à Belleray (55) lors de l'AG du Conseil du cheval Grand Est. Tour d'horizon avec lui sur l'économie du cheval de trait.

La SFET semble avoir donné un nouveau souffle à l'élevage du cheval de trait. Expliquez-nous comment et pourquoi ?

« Sur le marché de la viande de cheval, la SFET a répondu à une demande qui émanait via l'UNIC d'un acheteur japonais qui depuis une quinzaine d'années voulait importer des poulains pour la consommation. Personne n'avait été capable d'organiser ce marché. Nous avons profité du fait que la SFET est maintenant la maison-mère du cheval de travail et donc du cheval de trait pour répondre à ce marché. Nous avons donc créé Equid'Export qui est dépendante de la SFET à 100 % mais qui reste une société commerciale qui nous permet d'opérer sur un marché avec les mêmes règles fiscales et sociales que tout marchand de chevaux. On a mis en place un système de regroupement de chevaux. On a aujourd'hui 8 centres d'allotement, de pré-quarantaine et de quarantaine en France et le dernier contrat signé nous amène à livrer au Japon 6 avions d'une centaine de chevaux chacun pour 2018. Nous sommes en train de négocier un contrat légèrement supérieur pour 2019 et 2020. Il

portera sur environ 800 chevaux par an.

Le fait d'ouvrir ce marché a redonné de l'air à l'élevage des chevaux de trait. En effet, il faut savoir qu'on exporte toute la viande qu'on produit en France et on importe la plupart de la viande qu'on consomme. En fait il n'y a pas de marché en France pour la viande de cheval. Le cheval de trait était essentiellement exporté sur l'Italie et cette situation de quasi monopole des italiens sur notre production de viande de cheval tirait les prix vers le bas. Lorsqu'on a attaqué ce marché, le cours était entre 1,30 et 1,40 €, en baisse constante, avec comme conséquence un non-renouvellement progressif du cheptel. En 15 ans, la production est passée de 20 000 à 9 000 naissances. Depuis qu'on a ouvert ce marché japonais, le fait qu'il y ait une concurrence, le prix est remonté à 3 €. Nous avons réussi, en moins de 3 ans, à doubler le revenu des éleveurs. Et cela nous donne un peu de temps pour explorer et développer d'autres pistes avec le cheval de vigne, le cheval de débardage, le cheval de promenade.

On a repoussé le temps de la disparition programmée du cheval de trait pour pouvoir s'attaquer aux autres marchés et aux autres débouchés du cheval.

C'est un renouveau pour le cheval de trait ?

« Oui. Et surtout, on a trouvé un avenir économique à cette filière. Produire du cheval de viande est devenu une activité rentable. A la SFET on gère aussi la filière ânes. On est aujourd'hui en grand démarrage autour de l'âne maraîcher, et notre souci autour de l'âne maraîcher ce n'est pas de trouver des maraîchers qui veulent utiliser l'âne, c'est de trouver des ânes à leur vendre.

On est encore dans une phase un peu critique avec les 9 races de chevaux de trait. On ne peut pas dire qu'elles ne sont plus menacées, on peut dire qu'on a trouvé un débouché. La forte augmentation du prix a créé un effet d'aubaine, un effet d'aspiration par rapport à des éleveurs âgés qui décapitalisent au lieu d'investir et on a du mal à trouver de jeunes éleveurs qui investissent. Le prix de la génétique a fortement augmenté et ils ne savent pas si on est en haut d'une vague ou au

pied d'une pyramide. C'est pour ça qu'on a mis en place un projet, qui sur les trois prochaines années va nous monopoliser 1 million d'euros : 200 000 € cette année, 400 000 en 2019 et 400 000 en 2020. La SFET va acheter 1 millier de poulinières qu'elle va donner en garde à de jeunes agriculteurs sur la thématique du pâturage mixte. A ces jeunes agriculteurs qui sont dans le bovin, la SFET va fournir cette jeune génétique pour qu'ils aient leur cheptel de départ pour aller dans l'équin sans investir. On prend à leur place le risque du maintien du cours actuel pour commercialiser leur production. Ce système va nous permettre de renouveler la génération d'éleveurs, de travailler sur la pyramide des âges des éleveurs, de trouver de nouveaux éleveurs pour nos syndicats locaux, pour nos associations nationales de races. On croit très fort à ce renouveau-là mais aujourd'hui tout n'est pas gagné, on est en cours de chantier ».

Et d'où viennent ces fonds-là ?

« Ce sont des fonds propres de la SFET. A la création de la SFET en 2012, il a été décidé, décision courageuse, de baisser les primes des éleveurs et garder l'argent des différentes subventions pour donner à la SFET les moyens d'investir sur des projets d'avenir. C'est grâce à cela que nous pouvons mettre en œuvre ce type d'action novateur. On a aujourd'hui les moyens de l'autofinancer grâce à ces « économies » faites sur les primes. La plus-value gagnée par les éleveurs suite à l'opération avec le Japon est de 7 millions d'euros. Dans un cas, celui du versement de primes, on est dans l'assistanat et sans fin parce qu'en fait on ne développe rien, dans l'autre cas, le nôtre, on est dans la vraie vie et dans l'économie, c'est-à-dire que l'argent des subventions nous sert comme levier pour créer quelque chose de neuf ».

Recueillis par E. R.



Pierre-Yves Pose lors d'une réception avec ses clients japonais (© dr)

Retraite sportive pour Norton d'Eole

Norton d'Eole prend sa retraite sportive en 2018 et se consacre exclusivement à l'élevage. Il est stationné actuellement chez KEROS en Belgique.

Les envois de semence réfrigérée sont possibles vers la France sous 24 H.

■ Conditions de monte en IAF et IAR : 350 € + 850 €

Le Cheval

Édité par **Le Cheval** SARL Constituée le 28 février 2004 au capital de 254 288 €, inscrite au RC Mirecourt B-403285729
2 rue de Touraine - 88140 Contrexéville
Tél. : 03 29 05 83 83
Abonnement 1 an : 75 €
Directeur de la publication : Etienne Robert : direction@lecheval.fr

Abonnements : abonnements@lecheval.fr
Publicité : publicite@lecheval.fr
Infographie : maquette@lecheval.fr
Principaux associés : E. Robert et F. Lévy
Dépôt légal : à parution
Imprimé par Roto-Champagne
52000 Chaumont
N° CPPAP 0219K85848
ISSN : 1771-060X



Des équipements de qualité utilisés par les professionnels!

Obstacles Jump4Joy en polyéthylène, sans entretien: parcours clefs en main, obstacles de cross...



Tapis roulants Horse Gym 2000

Distributeur officiel Purificateur de foin Haygain



Tous nos produits sur notre nouveau site internet

www.acheval.fr

A CHEVAL 02.33.58.98.45 contact@acheval.fr

Vous avez un produit ou un service innovant ?

Et vous voulez le faire connaître au grand public, aux cavaliers ou aux professionnels du monde du cheval ?



Postulez à **Horse'innov** en écrivant à l'adresse equidain@gmail.com et exposez sur le **Pôle de l'Innovation** lors du CSI **** de Bourg en Bresse du jeudi 24 au dimanche 27 mai 2018

Candidatures réservées aux entreprises de la région Auvergne-Rhône-Alpes. Clôture des dossiers le 30 mars 2018

Pour en savoir plus et candidatez : rendez-vous sur www.equidain.fr

